

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 363/2025

A L'ETABLISSEMENT HEVI FACILITIES

Après avoir reçu le contrat du marché n° GG/056/MIN.AGRISA/SG/F/02/2025, conclu avec le Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire, pour un montant total hors taxe dollars américains un million deux cent mille (USD 1 200 000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains huit mille quatre cent (USD 8 400), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 29/12/2025

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Directeur Général